

N° 75-001-X au catalogue

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

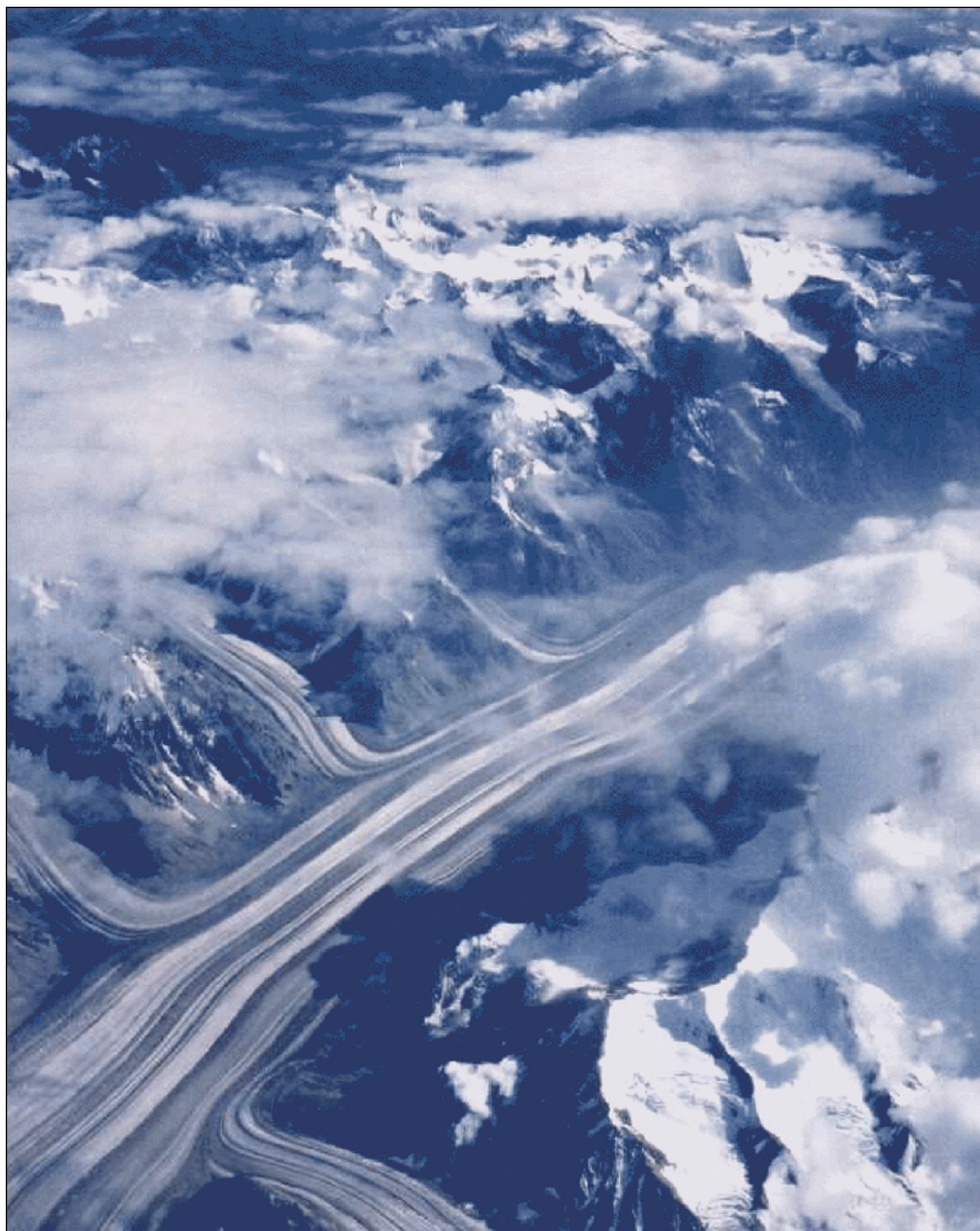
PERSPECTIVE

Septembre 2008

Vol. 9, n° 9

■ Tendances de l'emploi
et de la rémunération
de 2002 à 2007

■ Jeux de hasard



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

À votre service...

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 170, promenade Tunney's Pasture, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, (Ontario), K1A 0T6 (téléphone : 613-951-4628; courriel : perspective@statcan.gc.ca).

Pour toute demande de renseignements au sujet de le produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 75-001-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui sont observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

L'emploi et le revenu en perspective

(n° 75-001-X au catalogue; also available in English:

Perspectives on Labour and Income, Catalogue no. 75-001-X)

est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2008.

ISSN : 1492-4978.

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s).

Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, 100, promenade Tunney's Pasture, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Faits saillants

Dans ce numéro

■ Tendances de l'emploi et de la rémunération de 2002 à 2007

- Alors que l'emploi a diminué dans le secteur de la fabrication au cours de la période de six ans de 2002 à 2007, l'augmentation de l'emploi dans les secteurs de la construction, des soins de santé et de l'aide sociale a plus que compensé ce déclin. La croissance de l'emploi dans le commerce de détail au cours de cette même période en a fait le secteur le plus important du pays pour les emplois en 2007.
- Les salaires ont connu globalement une augmentation réelle au cours de cette période en partie en raison de l'augmentation rapide de ceux-ci dans un certain nombre de professions en rapide expansion, incluant celles des travailleurs de l'exploitation minière, pétrolière et gazière et des gestionnaires d'entreprises, des finances, de la santé, de l'éducation et de l'administration publique.
- Au cours de la période de 2002 à 2007, plus de pertes d'emplois du secteur de la fabrication provenaient des entreprises de fabrication de textiles et de vêtements, lesquelles offraient des salaires horaires moindres que les entreprises de fabrication de matériel de transport telles que celles de la construction de véhicules et la fabrication de pièces automobiles.
- En Ontario, les opérateurs de machines travaillant dans le secteur de la fabrication ont connu une plus grande diminution de personnel dans la fourchette intermédiaire de l'échelle de rémunération; au Québec des réductions presque égales ont eu lieu dans les fourchettes salariales intermédiaires et inférieures. Ceci est relié aux différents types d'entreprises de fabrication que l'on retrouvait dans chaque province.

Perspective

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu de Statistique Canada

**Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE
(N° 75-001-XPf au catalogue)**



Abonnez-vous aujourd'hui à *L'emploi et le revenu en perspective!*

BON DE COMMANDE

ENVOYEZ À
 Statistique Canada
 Division des finances
 100, promenade du
 Pré Tunney, 6^e étage
 Ottawa (Ontario)
 Canada, K1A 0T6

TÉLÉPHONE
 1-800-267-6677

Mentionnez PF027090

TÉLÉCOPIEUR
 1-877-287-4369
 613-951-0581

COURRIEL
 infostats@statcan.gc.ca

Nom _____

Entreprise _____ Service _____

Adresse _____ Ville _____ Province _____

Code postal _____ Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____

MODALITÉS DE PAIEMENT *(cochez une seule case)*

Veillez débitier mon compte : MasterCard VISA American Express

N° de carte _____ Date d'expiration _____

Signature _____

Détenteur de carte *(en majuscules s.v.p.)* _____

Paiement inclus _____ \$

Signature de la personne autorisée _____

Abonnement	Canada (\$ CA)	Quantité	Total \$ CA
1 an	63,00		
2 ans	100,80		
3 ans	132,30		
Total			
TPS (6%)			
TVP en vigueur			
TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.-L.)			
Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA			
Total général			

*Frais de port : aucuns frais pour les envois au Canada. À l'extérieur du Canada, veuillez ajouter les frais de port comme indiqué. Les clients canadiens ajoutent soit la TPS de 6 % et la TVP en vigueur, soit la TVH (TPS numéro R121491807). Les clients de l'étranger paient en dollars canadiens tirés sur une banque canadienne ou en dollars US tirés sur une banque américaine selon le taux de change quotidien en vigueur. Les ministères du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI _____ et leur code de référence RI _____

Vos renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Statistique Canada utilisera les renseignements qui vous concernent seulement pour effectuer la présente transaction, livrer votre(s) produit(s), annoncer les mises à jour de ces produits et gérer votre compte. Nous pourrions de temps à autre vous informer au sujet d'autres produits et services de Statistique Canada ou vous demander de participer à nos études de marché.

Si vous ne voulez pas qu'on communique avec vous de nouveau pour des promotions ou des études de marché , cochez la case correspondante.

Tendances de l'emploi et de la rémunération de 2002 à 2007

Jane Lin

En 2007, la proportion de personnes employées au Canada était à son plus haut niveau depuis au moins trois décennies, tandis que le taux de chômage national est tombé à 5,8 %, son plus bas niveau en 33 ans. Bien que la période allant de 2002 à 2007 ait été caractérisée par une forte croissance de l'emploi, la qualité des emplois créés a suscité des préoccupations.

Depuis longtemps, l'emploi dans le secteur de la fabrication au Canada, comme aux États-Unis, affiche une tendance à la baisse. Des industries de la fabrication jadis importantes, comme celles de l'acier, de l'automobile, de l'ameublement, des textiles et du vêtement perdent des emplois, alors que le secteur des services en gagne (Krahn et Lowe, 2005). En 1946, environ 26 % de tous les emplois se trouvaient dans le secteur de la fabrication. Au cours de la décennie suivante, l'économie s'est réorientée vers l'emploi dans le secteur des services tels que les soins de santé, l'enseignement, l'administration publique, le commerce et les finances. En 2007, la part de l'emploi revenant au secteur de la fabrication était tombée à seulement 12 %. Il y avait préalablement eu des fermetures d'usines et des mises à pied massives dans ce secteur lors des périodes de récession au début des années 1980 et des années 1990. Les usines canadiennes ont perdu 208 000 travailleurs en 1982, puis 315 000 autres de 1990 à 1992. Même s'il n'y a pas eu de récession de 2004 à 2007, le secteur de la fabrication a subi trois années consécutives de pertes d'emplois pour un total de 247 000 travailleurs et une diminution nette de 241 000 travailleurs depuis 2002.

Malgré le recul de l'emploi en usine, il y a eu une croissance globale de l'emploi et de la rémunération de 2002 à 2007. Tandis que la demande intérieure demeurait robuste, l'appréciation du dollar canadien qui a débuté en 2002 a rendu les exportations de produits « fabriqués au Canada » moins concurrentielles à l'échelle

Jane Lin est au service de la Division de la statistique du travail. On peut la rejoindre au 613-951-9691 ou à perspective@statcan.gc.ca

Sources de données et définitions

Cette analyse est fondée principalement sur les données de l'**Enquête sur la population active (EPA)**. Le but principal de l'Enquête sur la population active est de produire des estimations de l'emploi et du chômage et elle est la source officielle des données sur le chômage à Statistique Canada. En plus, l'EPA recueille de l'information sur plusieurs caractéristiques intrinsèques de la qualité du travail telles que le salaire des travailleurs et la couverture syndicale de même que les heures de travail.

Les données de l'**Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE)** ont été utilisées pour fournir des détails sur les régimes de travail tels que les heures flexibles et les avantages non salariaux. L'EMTE est conçue pour explorer un vaste éventail de sujets concernant les employeurs et leurs employés. L'enquête a pour but de faire la lumière sur la relation entre la compétitivité, l'innovation, l'utilisation de la technologie et la gestion des ressources humaines du côté de l'employeur et l'utilisation de la technologie, la formation, la stabilité de l'emploi et les gains du côté de l'employé.

L'**Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH)** a été utilisée pour faire la lumière sur les salaires au niveau détaillé des entreprises et parmi les employés payés à l'heure, tout particulièrement au sein du secteur de la fabrication. L'EERH est la seule source canadienne détaillée de renseignements sur le nombre total d'employés rémunérés, la rémunération et les heures de travail au niveau détaillé des entreprises, des provinces et des territoires.

Quintile de gain en dollars constants

Tous les montants sont exprimés en termes de leur valeur ou du pouvoir d'achat, en 2007. La croissance réelle des salaires est présentée en dollars de 2007 et est basée sur les gains horaires moyens pour les travailleurs.

Pour cette analyse, les travailleurs sont divisés en cinq groupes égaux en 2002 basés sur leurs gains horaires moyens. Le plafond annuel des quintiles de 2002 a été converti aux valeurs de 2007 qui ont été alors utilisées pour créer des groupes de gains pour les années subséquentes.

Pour l'analyse des salaires des opérateurs de machines, les travailleurs étaient regroupés en gains faibles, moyens et élevés. Les travailleurs qui gagnaient moins de 10 \$ de l'heure en dollars courants (non ajustés à l'inflation) étaient dans la catégorie des bas salariés. Plusieurs études sur le faible revenu utilisent le seuil de 10 \$ comme approximation des travailleurs à faibles revenus. (<http://dissemination.statcan.ca/Daily/Francais/060406/q060406b.htm>)

mondiale. Les travailleurs d'usine déplacés ont éprouvé beaucoup de difficultés à s'adapter à la restructuration : il ne fait pas de doute que certains travailleurs mis à pied ont vu leur rémunération nettement diminuer lorsqu'ils ont accédé à d'autres types d'emplois. Une étude antérieure a révélé que les travailleurs mis à pied à la fin des années 1980 et au début des années 1990 gagnaient de 18 % à 35 % de moins cinq ans après leur mise à pied (Morissette et autres, 2007). Cependant, d'autres secteurs de l'économie, en particulier ceux des ressources naturelles, étaient en plein essor et ne pouvaient attirer suffisamment de travailleurs.

Dans le présent article, nous nous appuyons sur l'Enquête sur la population active pour faire état des tendances de l'emploi et de la rémunération par grands secteurs d'activité et groupes professionnels. Le recensement et l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail fournissent des répartitions plus détaillées par secteur (voir *Sources de données et définitions*). Ces enquêtes ne fournissent pas de renseignements sur les mouvements entre les secteurs d'activité ou les professions en raison de leur nature transversale de celles-ci. Néanmoins, il en ressort que d'importants changements structurels s'opèrent sur le marché du travail.

Bien que la rémunération joue un rôle important, elle n'est pas le seul indicateur de la qualité de l'emploi. Les avantages non salariaux, le régime de travail, de même que le perfectionnement des compétences et la formation sont également des facteurs importants (voir *Avantages non salariaux de l'emploi*). Parmi d'autres indicateurs de la qualité de l'emploi figurent la sécurité et l'éthique de l'emploi, les heures de travail, la stabilité et la sécurité du

travail, de même que la protection sociale, le dialogue social et les relations en milieu de travail, sans oublier la nature intrinsèque du travail (voir *Mesure de la qualité de l'emploi*).

Récente croissance de l'emploi dans plusieurs secteurs d'activité

En 2007, l'emploi a augmenté dans tous les secteurs d'activité sauf le secteur de la fabrication. Le secteur de la construction a affiché l'augmentation nette de travailleurs la plus prononcée, soit une augmentation de 64 000 travailleurs, suivis de près par les 61 000 travailleurs du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale. Ces deux secteurs d'activité ont employé quelque 125 000 travailleurs de plus en 2007 qu'au cours de l'année précédente. Pour chaque emploi perdu dans le secteur de la fabrication, près de deux ont été créés dans celui de la construction ou celui des soins de santé et de l'assistance sociale. Le secteur de l'hébergement et des services de restauration,

celui des services professionnels, scientifiques et techniques et celui de l'information, de la culture et des loisirs ont également affiché une forte croissance de l'emploi de 2006 à 2007, tout comme le secteur du commerce de détail. Ce qui est toutefois remarquable à propos du secteur du commerce de détail, c'est que le gain de 32 000 travailleurs en 2007 combiné à la perte de 74 000 travailleurs d'usine, a nivelé le nombre d'emplois de ces deux secteurs qui comptaient chacun 2 millions de travailleurs.

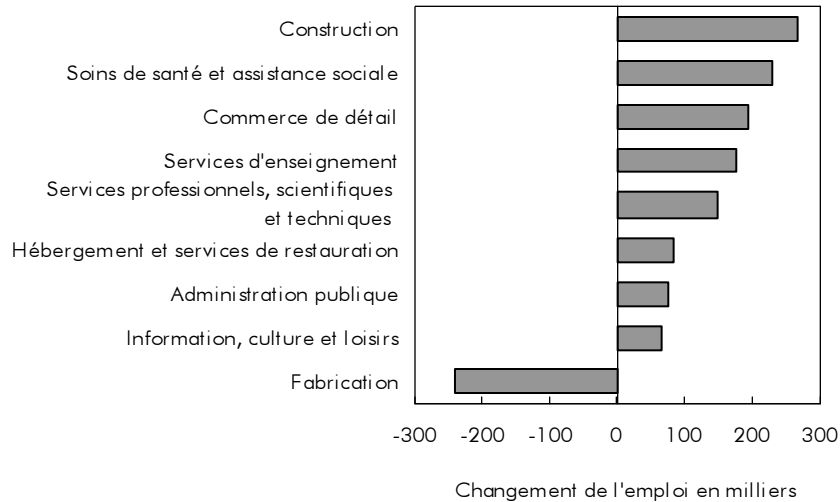
Les changements sectoriels observés en 2007 sont conformes à une tendance à long terme. Au cours de la période de six ans allant de 2002 à 2007, plus de travailleurs ont trouvé un emploi dans le secteur de la construction et dans celui des soins de santé et de l'assistance sociale que dans celui du commerce de détail (graphique A). Le récent repli dans le secteur de la fabrication s'est amorcé en 2004, inversant du coup la tendance du début des années 1990, où ce secteur était l'un des principaux catalyseurs de

Mesure de la qualité de l'emploi

En 2007, le groupe de travail sur la Mesure de la qualité de l'emploi a été créé par la conférence des statisticiens européens avec le mandat de développer un cadre unique de mesures internationalement reconnues de la qualité de l'emploi. Statistique Canada préside le groupe de travail qui est composé de plusieurs bureaux nationaux de statistique. Le but est de développer un cadre conceptuel et une procédure pour tester et valider les indicateurs sélectionnés.

Les dimensions du cadre comprennent la sécurité et l'éthique de l'emploi, le revenu et les avantages de l'emploi, les heures de travail et l'équilibre entre le travail et la vie personnelle, la stabilité et la sécurité du travail et la protection sociale, le dialogue social et les relations de travail, le développement des compétences et l'apprentissage continu, et la nature intrinsèque du travail. Pour obtenir plus de renseignements, voir « Toward an International Quality of Work Framework: A report to the Task Force on the Measurement of Quality of Work » (Vers un cadre international de la qualité du travail : Un rapport du groupe d'étude sur la mesure de la qualité du travail, traduction libre) (Bowlby, 2006), et « Statistical Measurement of Quality of Employment » (Mesure statistique de la qualité de l'emploi, traduction libre) (Steering Committee on the Measurement of Quality of Employment (Comité de direction de la mesure de la qualité de l'emploi, traduction libre), www.unece.org/stats/ToS.html).

Graphique A De 2002 à 2007, un certain nombre de larges industries ont augmenté le nombre de leurs employés alors que le secteur de la fabrication enregistrait des coupures d'emplois



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2002 et 2007.

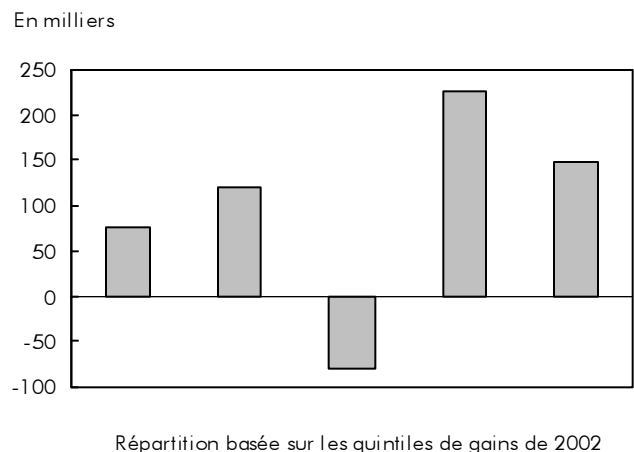
Les gains réels se sont accrus de 2006 à 2007, conformément à une tendance qui se poursuit depuis 2004 (graphique C). Plusieurs facteurs pourraient expliquer les augmentations salariales successives malgré l'élimination d'emplois dans le secteur de la fabrication. La croissance salariale n'était pas répartie uniformément au pays, et l'augmentation rapide de 5,7 % des salaires en Alberta a largement contribué à accroître la moyenne nationale, bien que les résidents de cette province aient également fait face à une inflation aussi élevée que 5 % en 2007 (Chaffe, 2008). Les travailleurs exerçant des professions mieux rémunérées comme les gestionnaires de la production primaire (sauf l'agriculture) ont vu leur rémunération augmenter de 33 % de 2000 à 2005 — la plus forte majoration de toutes les profes-

la croissance de l'emploi (Ferrao, 2006). Toutefois, en rétrospective, il s'agissait là d'un soubresaut dans la tendance de repli à long terme. Le secteur des ressources naturelles a également connu une croissance très rapide de l'emploi en raison de l'exploitation du pétrole, du gaz et des métaux, mais il demeure un petit employeur par rapport aux autres secteurs d'activité.

Création d'un plus grand nombre d'emplois mieux rémunérés

De 2002 à 2007, les augmentations de l'emploi étaient plus marquées vers l'extrémité supérieure de l'échelle de rémunération (graphique B). Parmi les cinq fourchettes de rémunération, c'est dans les deux supérieures où le nombre de travailleurs a le plus augmenté. Outre la croissance de leurs effectifs, les travailleurs du groupe supérieur ont vu leur rémunération médiane bondir de 3,4 % de 2002 à 2007. Par contre, les travailleurs du groupe intermédiaire ont connu un déclin de 0,1 %. En 2007, la rémunération horaire moyenne globale s'élevait à 20,41 \$, comparativement à 19,69 \$ (en dollars de 2007) en 2002, ce qui représente une progression réelle de 3,7 % au cours de la période (tableau 1).

Graphique B Deux des groupes les mieux rémunérés ont connu le plus gros afflux de travailleurs



Note : Dollars constants en 2007.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2002 et 2007.

Tableau 1 Gains en emploi et moyenne des salaires horaires

	Moyenne du salaire horaire		Change- ment	Change- ment en emploi
	2007	2002		
	2007 \$		%	en milliers
Toutes les professions	20,41	19,69	3,7	1 556,0
Niveau de rémunération plus élevé				
Autres gestionnaires	31,40	30,26	3,8	126,8
Enseignants et professeurs	28,84	28,49	1,2	100,6
Sciences naturelles et appliquées et autres reliées	28,62	28,06	2,0	143,5
Professions en sciences sociales	23,42	22,46	4,3	97,1
Autres métiers	22,06	21,47	2,7	55,6
Emplois professionnels en santé, infirmières en chef et infirmières autorisées	29,75	28,16	5,6	22,2
Niveau de rémunération moins élevé				
Professions reliées en santé, assistants et emplois techniques	20,14	18,72	7,6	73,2
Opérateurs de machine et assembleurs en fabrication, comprenant les superviseurs	18,37	17,81	3,2	-170,0
Commis de bureau, comprenant les superviseurs	17,10	16,95	0,9	180,1
Apprentis de métiers, journaliers en construction et en transport, et métiers reliés	16,46	15,92	3,4	69,1
Ventes et service, secteurs des voyages et de l'hébergement, préposés en loisirs et en sports et superviseurs	12,30	12,00	2,5	93,4
Représentants en commerce de détail, commis vendeurs, caissiers et superviseurs en commerce de détail	11,61	11,47	1,2	89,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

sions (Frenette et autres, 2008). De même, l'essor dans le secteur des ressources naturelles a stimulé une hausse salariale pour les surveillants de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz et pour le personnel d'entretien et d'exploitation des puits de pétrole et de gaz. Selon le Recensement de 2006, il y a également eu une importante arrivée de travailleurs dans ces professions.

Les autres gestionnaires comme ceux des entreprises, des services financiers, de la santé, de l'enseigne-

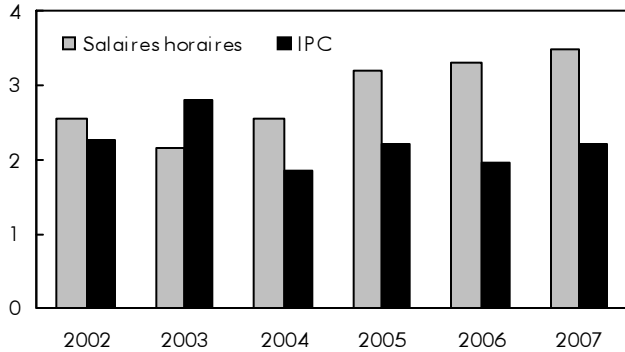
ment et de l'administration publique ont vu leurs effectifs augmenter de 127 000 au cours de la période de six ans. Ils ont gagné en moyenne 31,40 \$ l'heure en 2007, beaucoup plus que la moyenne globale. Les écoles et les universités ont également ajouté 100 000 enseignants et professeurs de plus pendant la période et leur ont versé en moyenne 28,84 \$ l'heure en 2007. Les sciences naturelles et appliquées et les professions apparentées englobent un éventail diversifié de travailleurs, tels que des ingénieurs, des

architectes, des scientifiques et des techniciens en soutien à l'utilisateur, dont les effectifs ont grossi de 143 000 au cours de la période et ont gagné en moyenne 28,62 \$ l'heure en 2007. De plus, 97 000 travailleurs se sont ajoutés dans le secteur des sciences sociales, de l'administration publique et de la religion au cours de la période de six ans. En 2007, ils ont gagné 23,42 \$ l'heure, un taux supérieur à la moyenne.

Par ailleurs, quelque 180 000 autres emplois de bureau ont été créés depuis 2002; ces travailleurs ont gagné en moyenne 17,10 \$ l'heure en 2007. Quant aux vendeurs et aux commis-vendeurs, ils avaient une rémunération horaire moyenne moins élevée qui atteignait 11,61 \$ en 2007, et leurs effectifs ont augmenté de 89 000 au cours des six ans. Les travailleurs du secteur de la vente et des services qui ne sont pas classés ailleurs, comme ceux des voyages ou de l'hébergement, ont vu leur effectif croître encore plus au cours de la période, soit de 93 000, et leur taux horaire moyen était de 12,30 \$ en 2007. Les gains les plus marqués dans le secteur des soins de santé provenaient de l'ajout de 73 000 travailleurs techniques, de soutien et connexes, qui comprennent les techniciens de laboratoires médicaux, les aides-infirmières et les techniciens en pharmacie. En moyenne, ces travailleurs ont gagné 20,14 \$ l'heure, à peu près le salaire moyen de l'ensemble des travailleurs. Les infirmières autorisées et les autres professionnels de la santé ont vu leurs effectifs augmenter plus modérément, soit de 22 000, de 2002 à 2007; toutefois, leur rémunération horaire était beaucoup plus élevée, s'établissant à 29,75 \$ en 2007.

Graphique C Les salaires horaires ont devancé l'inflation après 2004

Changement annuel en pourcentage



Sources : Statistique Canada, Indice des prix à la consommation et Enquête sur la population active.

Par ailleurs, l'essor dans le secteur de la construction a stimulé la demande de travailleurs à tous les niveaux de compétence et de rémunération, tout comme dans le secteur des soins de santé. D'autres métiers ont vu s'ajouter 56 000 travailleurs à leurs rangs et, en 2007, ils ont touché 22,06 \$ l'heure, un taux supérieur à la moyenne. Cette catégorie professionnelle comprend le personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial (comme les poseurs de fenêtres et de portes). Par contre, les aides de soutien des métiers et les manœuvres en construction et en transport ont vu leurs effectifs augmenter de 69 000, mais ils n'ont gagné que 16,46 \$ l'heure en 2007.

Recul de l'emploi dans le secteur de la fabrication

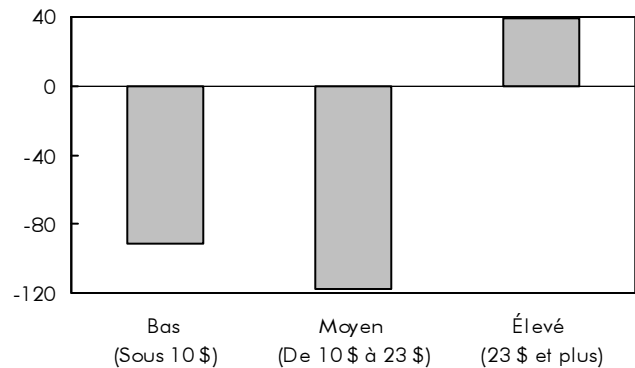
Selon le Recensement de 2006, les opérateurs de machines et les monteuses ont subi d'importantes pertes d'emplois au cours de la période allant de 2001 à 2006 (Statistique Canada, 2008). Ce groupe professionnel comprend les opérateurs de machines à coudre, les opérateurs de machines dans la production des pâtes et papiers, de même que les assembleurs, les contrôleurs et les vérificateurs de véhicules automobiles. Selon l'Enquête sur la population active, bon nombre des travailleurs qui ont perdu leur emploi entre 2002

et 2007 se situaient au milieu ou au bas de l'échelle salariale, tandis que les opérateurs de machines et les monteuses mieux rémunérés — ceux qui gagnaient en moyenne plus de 23 \$ l'heure ont vu leurs effectifs croître au cours de la période (graphique D). La proportion d'opérateurs de machines et de monteuses dans le secteur de la fabrication qui gagnaient plus de 23 \$ l'heure est passée de 14 % en 2002 à 22 % en 2007. Le pourcentage de ceux qui gagnaient moins de 10 \$ l'heure est tombé de 17 % en 2002 à 8 %. La part de ceux qui se situaient dans la fourchette intermédiaire est restée relativement stable à environ 70 %. Les opérateurs de machines et les monteuses ont gagné en moyenne 18,37 \$ l'heure en 2007, ce qui représente une hausse de 3 % par rapport à 17,81 \$ (en dollars de 2007) en 2002.

Bien que les pertes d'emplois chez les travailleurs de l'automobile aient surtout retenu l'attention, les opérateurs de machines à coudre ont également subi des mises à pied et un recul de l'emploi. D'après le Recensement de 2006, la diminution du nombre d'opérateurs de machines à coudre était la cinquième en importance de toutes les professions de 2001 à 2006. Près de 52 000 emplois ont disparu des usines de tex-

Graphique D De 2002 à 2007 plusieurs opérateurs de machines d'une fourchette de rémunération faible et moyenne ont perdu leur emploi

Milliers



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2002 et 2007.

Tableau 2 Moyenne de rémunération horaire pour les employés rémunérés à l'heure dans divers secteurs de la fabrication

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	2007 \$					
Usines de textile	16,31	15,92	17,54	17,63	16,87	15,65
Fabrication de vêtements	12,69	12,64	14,10	13,82	14,73	13,60
Fabrication de matériel de transport	26,57	26,46	26,61	26,31	26,17	26,48
Fabrication de véhicules automobiles	32,61	32,99	32,11	31,38	32,25	32,49
Fabrication de pièces de véhicules automobiles	25,04	24,56	24,76	24,55	24,43	25,13
Fabrication de produits et de pièces en aérospatiale	24,53	24,87	26,23	26,33	25,63	26,35
Fabrication de meubles et d'articles d'ameublement	18,44	18,14	19,00	19,67	19,55	19,37
Fabrication de meubles de ménages et d'institutions et fabrication d'armoires de cuisine	17,78	17,59	18,81	19,57	19,48	19,08

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail.

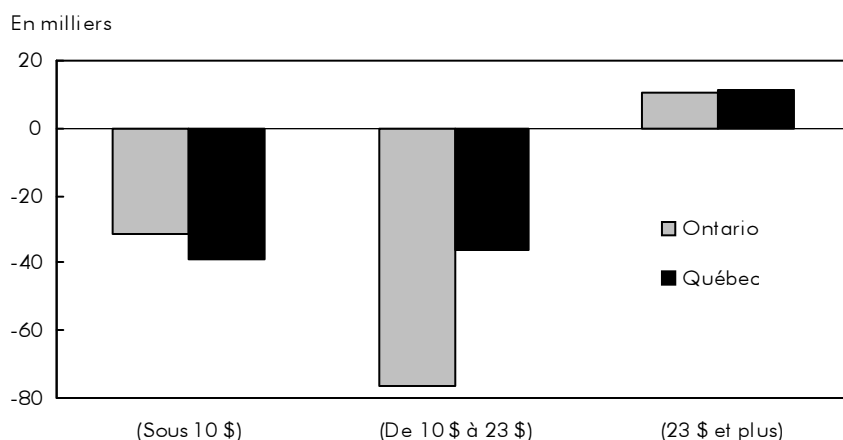
tiles et de confection de vêtements de 2002 à 2007, selon l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail.

En fait, bon nombre des pertes d'emplois dans le secteur de la fabrication de 2002 à 2007 sont survenues dans les entreprises de fabrication de textiles et de vêtements, où les travailleurs sont en moyenne bien moins rémunérés que ceux des entreprises de fabrication de matériel de transport. Les entreprises de fabrication de textiles et de vêtements ont réduit leurs effectifs de près moitié. Ces travailleurs touchaient en moyenne de 13,60 \$ à 15,65 \$ l'heure en 2007. La plupart des pertes d'emplois dans la fabrication du matériel de transport de 2002 à 2007 sont survenues dans les entreprises de fabrication de pièces de véhicules automobiles, où les employés gagnaient en moyenne beaucoup plus, soit 25,13 \$ l'heure en 2007 (tableau 2). Dans l'ensemble, la perte d'emploi dans le secteur de la fabrication s'est concentrée à l'extrémité inférieure de l'échelle de

rémunération au cours de la période allant de 2002 à 2007. Même aussi récemment qu'en 2006 et en 2007, il y a eu de plus grandes

pertes d'emplois dans la confection de vêtements que dans la fabrication de pièces de véhicules automobiles.

Graphique E En Ontario, les opérateurs de machines ont principalement perdu des emplois dans la catégorie moyenne de rémunération; au Québec ils en ont perdu dans les catégories faible et moyenne



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2002 et 2007.

La situation en Ontario et au Québec

Le Canada central a été à l'avant-plan des discussions sur les pertes d'emplois bien rémunérés dans les usines et la croissance de l'emploi dans le secteur des services, d'autant plus que la vaste majorité des pertes sont survenues en Ontario et au Québec. L'Ontario a subi les pertes les plus lourdes de travailleurs d'usine se situant au milieu de l'échelle de rémunération (graphique E). Dans la catégorie la mieux rémunérée, le nombre d'emplois d'opérateurs de machines et de monteuses dans le secteur de la fabrication a augmenté. En Ontario, le salaire horaire moyen des opérateurs de machines et des monteuses dans le secteur de la fabrication était de 18,89 \$ en 2007, soit 2,0 % de plus que le taux de 18,53 \$ en 2002 (en dollars de 2007, selon l'IPC provincial). Pour l'ensemble des travailleurs de l'Ontario, la rémunération en dollars constants a progressé de 3,5 % durant la même période.

Par contre, au Québec, le nombre d'emplois d'opérateurs de machines et de monteuses a diminué tant dans la catégorie des salariés moyens que dans celle des petits salariés. Le Québec compte une forte concentration de travailleurs du textile et de la confection de vêtements, et ce groupe gagne moins de l'heure comparativement aux travailleurs de l'automobile en Ontario. Au Québec, la rémunération horaire moyenne des opérateurs de machines et des monteuses dans le secteur de la fabrication s'établissait à 17,08 \$ en 2007, soit 5,3 % de plus que le taux de 16,22 \$ en 2002 (en dollars de 2007, selon l'IPC provincial). Chez les travailleurs du Québec, la rémunération réelle globale s'est accrue de 3,3 % de 2002 à 2007.

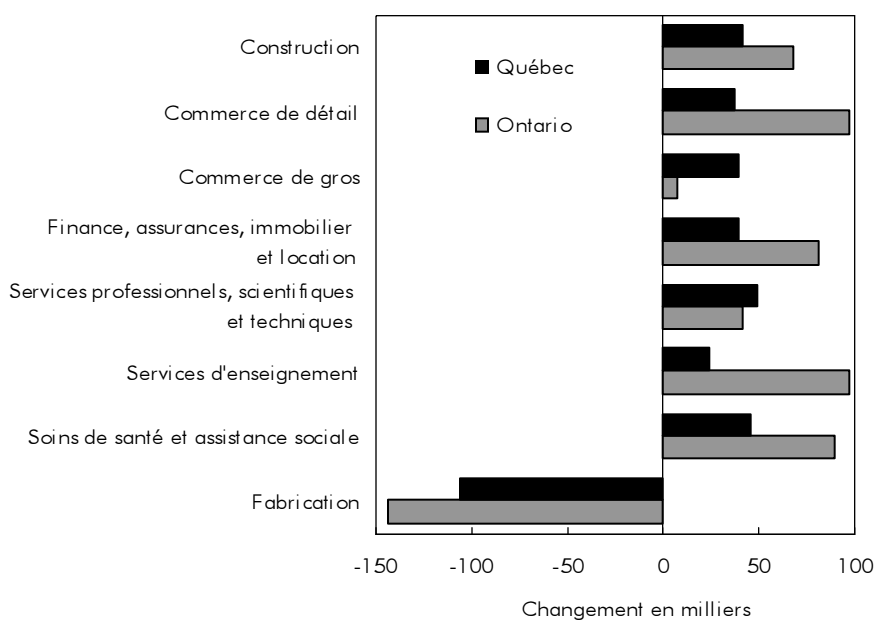
Bien que la création d'emplois bien rémunérés dans d'autres secteurs ait compensé les pertes subies dans le secteur de la fabrication en Ontario, cela ne signifie pas que les ex-travailleurs du secteur de la fabrication obtenaient ces emplois bien rémunérés. Une étude antérieure de Statistique Canada a révélé que les hommes ayant beaucoup d'ancienneté qui ont perdu

leur emploi entre 1987 et 1997 gagnaient de 18 % à 35 % de moins cinq ans plus tard, tandis que leurs homologues de sexe féminin gagnaient de 24 % à 35 % de moins (Morissette et autres, 2007).

Un examen plus poussé de la situation en Ontario révèle que, bien que l'emploi dans le secteur du commerce de détail ait nettement progressé de 2002 à 2007, des gains semblables ont été réalisés dans le secteur de l'enseignement. De plus, les secteurs de la gestion des soins de santé et de l'assistance sociale, des finances, des assurances et de l'immobilier et de la construction ont tous connu une augmentation de travailleurs (graphique F).

Par profession, l'augmentation la plus prononcée est survenue dans les autres postes de gestion dont les effectifs ont augmenté de 72 000 de 2002 à 2007, suivis des travailleurs de bureau (60 000) et des travailleurs des sciences sociales, de l'administration publique et de la religion (55 000). Les autres postes de gestion

Graphique F En Ontario, le secteur de l'enseignement a ajouté autant de travailleurs que le secteur du commerce de détail; au Québec, le commerce de détail tire de l'arrière par rapport à plusieurs secteurs



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2002 et 2007.

forment un groupe diversifié qui comprend notamment les gestionnaires de la construction, de l'administration publique, de banque et des télécommunications. À l'exception des postes de bureau et dans le commerce de détail, il s'agissait d'emplois dont la rémunération horaire était supérieure à la moyenne. Au cours de la même période, la province a perdu 94 000 opérateurs de machines et monteurs dans le secteur de la fabrication, y compris des surveillants. Les travailleurs se situant dans la fourchette de rémunération allant de 10 \$ à 23 \$ l'heure ont été les plus durement touchés par les mises à pied et les fermetures d'usine, encore plus que ceux qui gagnaient moins de 10 \$ l'heure. Les travailleurs de cette catégorie professionnelle gagnaient en moyenne 18,89 \$ l'heure en 2007, comparativement à la moyenne globale de 21,27 \$ en Ontario.

Au Québec, le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, celui des soins de santé et de l'assistance sociale et celui de la construction ont recruté le plus de travailleurs au cours de la période allant de 2002 à 2007, chacun dépassant le nombre d'emplois créés dans le secteur du commerce de détail. Par profession, les opérateurs de machines ont vu leurs effectifs diminuer de 65 000 en six ans. Au cours de cette période, il y a eu dans la province une augmentation du nombre de travailleurs de bureau, de vendeurs en gros, des techniciens et de spécialistes de l'assurance et de l'immobilier, ainsi que du personnel de la vente et des services liés aux voyages, à l'hébergement, aux sports et aux loisirs. Comme en Ontario, plus de travailleurs ont trouvé un emploi dans la catégorie des gestionnaires et dans celle des sciences sociales, de l'administration publique et de la religion. De plus, il s'est ajouté à peu près le même nombre d'enseignants et de professeurs que de vendeurs et commis-vendeurs. Les enseignants au Québec gagnaient en moyenne 28,16 \$ l'heure en 2007, comparativement à 11,02 \$ pour les vendeurs et commis-vendeurs. La rémunération moyenne des opérateurs de machines et des monteurs dans le secteur de la fabrication était de 17,08 \$, comparativement à 19,35 \$ pour l'ensemble des travailleurs.

Sommaire

Les récentes tendances de l'emploi par secteur portent certains à croire que les emplois bien rémunérés dans le secteur de la fabrication étaient remplacés par des emplois moins bien rémunérés dans le secteur des services. En fait, les emplois perdus dans le secteur de la

fabrication n'étaient pas tous bien rémunérés et les emplois créés n'étaient pas tous mal rémunérés. De 2002 à 2007, l'emploi a plus fortement progressé dans des secteurs et des professions où la rémunération est plus élevée. La rémunération a augmenté rapidement pour les travailleurs de l'exploitation minière, pétrolière et gazière et pour les gestionnaires de la production primaire (sauf l'agriculture). Entre-temps, la plupart des pertes d'emplois chez les opérateurs de machines et les monteurs dans le secteur de la fabrication sont survenues dans les fourchettes salariales intermédiaires et inférieures. En Ontario, les pertes étaient lourdes dans la fourchette intermédiaire; au Québec, les pertes étaient réparties plus également entre la fourchette inférieure et la fourchette intermédiaire.

De 2004 à 2007, il y a eu près de 250 000 pertes d'emplois dans le secteur de la fabrication. Même si ces pertes n'étaient pas aussi importantes que celles du début des années 1990, il s'agissait pour la plupart d'emplois à plein temps. Une étude antérieure a révélé que les hommes ayant beaucoup d'ancienneté qui ont été mis à pied de la fin des années 1980 à la fin des années 1990 gagnaient moins cinq ans après leur mise à pied (Morissette et autres, 2007). Toutefois, bien que l'emploi ait progressé dans des secteurs et des professions où la rémunération est élevée, il faut pousser les recherches pour déterminer si les ex-travailleurs d'usine ont pu tirer avantage de ces nouveaux emplois.

Pendant que le secteur du commerce de détail gagnait plusieurs employés, il s'est ajouté plus de travailleurs dans le secteur de la construction et celui des soins de santé et de l'assistance sociale de 2002 à 2007. La création d'autres emplois bien rémunérés peut partiellement expliquer la divergence entre l'augmentation de la rémunération réelle et la perte d'emplois dans le secteur de la fabrication. Il s'est ajouté beaucoup de travailleurs à l'extrémité supérieure de l'échelle de rémunération, comme d'autres postes de gestionnaires des services aux entreprises, des services financiers ou de l'administration publique et des travailleurs des sciences naturelles et appliquées. Dans le secteur de la construction et celui des soins de santé, les effectifs ont augmenté tant à l'extrémité supérieure qu'à l'extrémité inférieure de l'échelle de rémunération.

Avantages non salariaux de l'emploi

En 2005, près de trois quarts des travailleurs bénéficiaient d'avantages complémentaires de l'employeur, comparativement à un peu plus des deux tiers en 1999, selon l'Enquête sur le milieu de travail et les employés. Les avantages non salariaux comprennent l'assurance dentaire ou l'assurance-maladie complémentaire, l'assurance-vie, le régime de pension ou un REER collectif.

Les secteurs du commerce de détail et de la construction, où de nombreux emplois ont été créés de 2002 à 2007, offraient des avantages à une proportion moins

élevée de leurs travailleurs (respectivement 68 % et 66 % en 2005) comparativement au secteur de la fabrication (81 %), mais ces données à elles seules ne peignent pas un portrait complet. L'emploi a également progressé au cours de la même période dans des secteurs comme celui de l'enseignement et celui des soins de santé et de l'assistance sociale, où les taux d'avantages complémentaires étaient égaux ou supérieurs à ceux du secteur de la fabrication (90 % et 79 % respectivement).

Tableau 3 Certaines caractéristiques d'emploi des plus grands gagnants et perdants par secteur

	Tous les secteurs	Fabrication	Construction	Soins de santé et assistance sociale	Commerce de détail	Services d'enseignement	Services professionnels, scientifiques et techniques
	%						
2007							
Hommes	52,7	71,6	87,9	17,5	45,2	35,0	57,8
Femmes	47,3	28,4	12,1	82,5	54,8	65,0	42,2
Temps plein	81,8	96,1	93,1	76,2	67,1	74,2	86,6
Temps partiel	18,2	3,9	6,9	23,8	32,9	25,8	13,4
50 heures ou plus par semaine	9,2	4,5	18,6	5,9	2,2	4,1	11,8
Heures normales par semaine	36,5	39,7	41,2	34,2	31,4	32,3	37,9
Travail en temps supplémentaire non payé	11,4	8,8	4,9	9,3	5,6	31,5	19,3
Permanent	87,1	93,4	81,6	87,6	88,3	75,5	91,9
Temporaire	12,9	6,6	18,4	12,4	11,7	24,5	8,1
Syndicat	31,5	29,9	32,6	55,5	15,5	70,7	5,7
2005							
Travail à horaire comprimé	6,9	8,4	7,0	8,9	3,4	4,4	3,8
Travail à horaire souple	36,6	26,5	41,4	31,7	44,9	34,2	42,0
Travail à heures réduites	8,0	3,7	3,0	7,7	13,2	4,8	9,9
Employés recevant de la formation en salle de classe	36,5	34,1	32,6	52,9	27,5	47,3	38,1

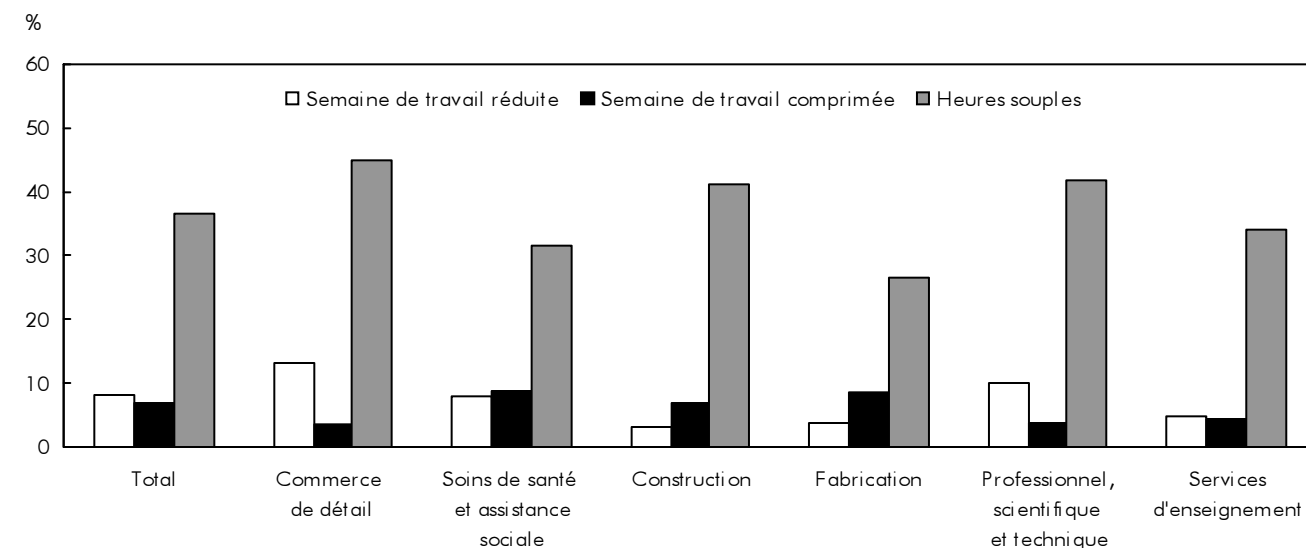
Source: Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, 2007; Enquête sur le milieu de travail et les employés, 2005.

Avantages non salariaux de l'emploi (suite)

En plus de la rémunération et des avantages sociaux, le régime de travail peut être une importante dimension de la qualité de l'emploi et aider à attirer du personnel et à le maintenir en poste (Mollins, 2008). L'option d'une semaine de travail souple, réduite ou comprimée peut aider les travailleurs à mieux concilier le travail et la vie personnelle. Un horaire souple signifie que les travailleurs peuvent varier leurs heures de début et de fin dans la mesure où ils font l'équivalent d'une pleine semaine de travail; un horaire comprimé consiste en de plus longues journées de travail pour réduire le nombre de jours travaillés au cours d'une période déterminée. En 2005, plus du tiers des travailleurs (37 %) avaient des heures souples

(graphique G), une légère baisse par rapport à 39 % en 1999. En 1999, les travailleurs professionnels, scientifiques et techniques étaient proportionnellement les plus nombreux à faire des heures de travail souples (57 %), taux qui est tombé à 42 % en 2005. De nombreux secteurs où l'emploi a fortement progressé de 2002 à 2007 avaient une part plus élevée d'employés ayant un horaire souple en 2005 comparativement au secteur de la fabrication. Le secteur du commerce de détail, celui des services professionnels, scientifiques et techniques et celui de la construction avaient tous une proportion élevée d'horaires souples. En fait, le secteur de la fabrication comptait la part la plus faible de travailleurs ayant des heures souples, soit légèrement plus du quart en 2005.

Graphique G Les heures souples sont plus communes dans plusieurs secteurs non manufacturiers



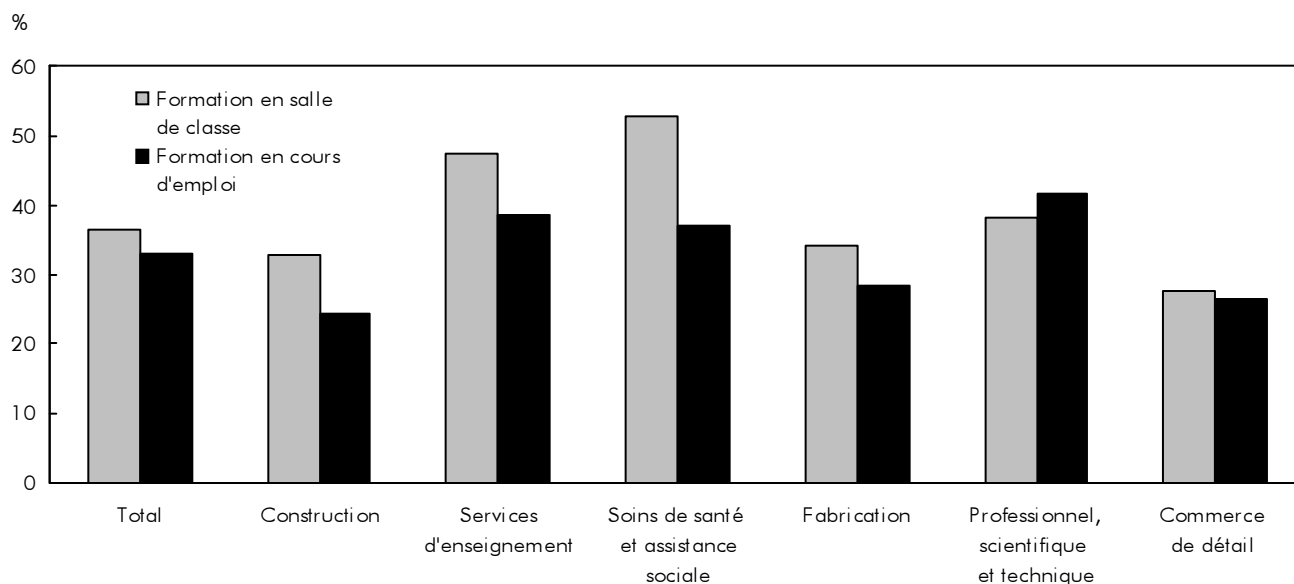
Source : Statistique Canada, Enquête sur le milieu de travail et les employés, 2005.

Avantages non salariaux de l'emploi (fin)

La formation est un autre élément de la qualité de l'emploi. La formation structurée en classe et la formation non structurée en cours d'emploi peuvent accroître les possibilités d'avancement professionnel des travailleurs. De plus, pour certaines professions, comme les éducateurs, les professionnels de la santé, les comptables, les ingénieurs et d'autres qui doivent rester au fait des plus récentes théories et pratiques, la formation continue est considérée comme faisant partie intégrante de l'emploi. Dans plusieurs secteurs ayant connu une forte croissance de 2002 à 2007, une part considérable de travailleurs recevaient de la formation (graphique H). En 2005, plus de la moitié (53 %) des travailleurs dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale et près de la moitié (47 %) de ceux

dans le secteur de l'enseignement avaient suivi une formation structurée en classe au cours des 12 mois précédents, ce qui dépasse de beaucoup la moyenne globale de 37 %. Les travailleurs du commerce de détail étaient les moins susceptibles de recevoir une formation en classe (28 %). Légèrement plus du tiers (34 %) des travailleurs du secteur de la fabrication ont dit avoir suivi une formation en classe en 2005, à peine plus que la part des travailleurs de la construction (33 %) selon la plus récente Enquête sur le milieu de travail et les employés. La formation non structurée en cours d'emploi est plus fréquente que la formation en classe seulement chez les travailleurs des services professionnels, scientifiques et techniques.

Graphique H Les soins de santé et l'enseignement représentent les secteurs où il y a eu le plus de formation



Source : Statistique Canada, Enquête sur le milieu de travail et les employés, 2005.

■ Documents consultés

BOWLBY, Geoff. 2006. *Toward an International Quality of Work Framework: A report to the Task Force on the Measurement of Quality of Work*. Statistique Canada. Ottawa. 14 p.

CHAFFE, Alan. 2008. *Les prix à la consommation : un bilan de l'année 2007*, n° 11-621 – M n° 074 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. 15 p.
<http://www.statcan.ca/francais/research/11-621-MIF/11-621-MIF2008074.pdf> (consulté le 2 septembre 2008).

FERRAO, Vincent. 2006. « L'évolution récente de l'emploi par industrie. » *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 7, n° 1, janvier, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 11.
<http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-001-XIF/1010675-001-XIF.pdf> (consulté le 3 septembre 2008).

FRENETTE Marc, Feng HOU, René MORISSETTE, Ted WANNELL et Maryanne WEBBER. 2008. *Gains et revenus des Canadiens durant le dernier quart de siècle, Recensement de 2006*, n° 97-563-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. 56 p.
<http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/income/pdf/97-563-XIF2006001.pdf> (consulté le 3 septembre 2008).

KRAHN Harvey et Graham S. LOWE. 2005. *Work, Industry, and Canadian Society*. Troisième édition. Thomson Nelson, Toronto, Ontario p.26.

MOLLINS, Julie. 2008. *Perks needed to keep older workers: poll*. 15 avril. Reuters GB. Thomson Reuters.
<http://uk.reuters.com/article/lifestyleMolt/idUKN1547382820080415> (consulté le 17 septembre 2008).

MORISSETTE, René; Xuelin ZHANG et Marc FRENETTE. 2007. *Les pertes de gains des travailleurs déplacés : données canadiennes extraites d'une importante base de données sur les fermetures d'entreprises et les licenciements collectifs*, n° 11F0019MIF – 291 au catalogue de Statistique Canada. Direction des études analytiques documents de recherche. Ottawa. 42 p.
<http://www.statcan.ca/francais/research/11F0019MIF/11F0019MIF2007291.pdf> (consulté le 3 septembre 2008).

STATISTIQUE CANADA. 2008. *L'évolution de la population active au Canada, Recensement de 2006*, n° 97-559-XIF2006001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. 40 p.
<http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/labour/pdf/97-559-XIF2006001.pdf> (consulté le 4 septembre 2008).

PERSPECTIVE

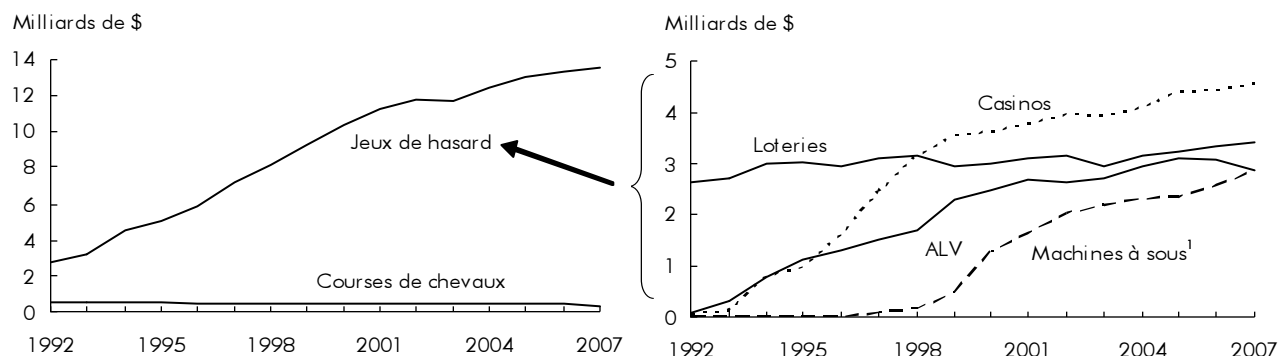
Jeux de hasard

- Les recettes nettes tirées des loteries, des appareils de loterie vidéo (ALV), des casinos et des machines à sous à l'extérieur des casinos gérés par l'État ont augmenté, passant de 2,7 milliards de dollars en 1992 à 13,6 milliards en 2007¹.
- Les recettes nettes provenant des paris mutuels (courses de chevaux) ont chuté, passant de 532 millions de dollars à 384 millions au cours de la même période (1992 à 2007).
- En 2007, les loteries représentaient 25 % de toutes les recettes nettes tirées des jeux de hasard non caritatifs, les casinos, 33 %, les ALV et les machines à sous ne faisant pas partie de casinos constituaient 21 % de celles-ci.
- Les recettes moyennes de jeu par personne de 18 ans et plus en 2007 allaient de 121 \$ dans les trois territoires à 890 \$ en Alberta, avec une moyenne nationale de 524 \$².
- Les travailleurs du secteur des jeux de hasard étaient plus susceptibles, comparativement à ceux des autres secteurs, d'être des femmes (53 % contre 47 %), d'être rémunérés à l'heure (80 % contre 65 %), de toucher un revenu inférieur (18 \$ l'heure comparativement à 20 \$) et de recevoir des pourboires (30 % contre 7 %).
- Le nombre d'emplois dans le secteur des jeux de hasard est passé de 11 000 en 1992 à 46 000 en 2007.
- Une femme et un homme sur sept vivant seul ont déclaré dépenser de l'argent dans des casinos, des machines à sous ou des ALV. Cependant les hommes ont dépensé presque quatre fois la somme dépensée par les femmes soit 1 667 \$ comparativement à 446 \$³.
- Le taux de participation aux jeux de hasard et les dépenses qui y sont liées ont progressé en fonction du revenu des ménages. Par exemple, 54 % des ménages ayant un revenu de moins de 20 000 \$ ont joué en 2006 et y ont consacré en moyenne 469 \$, tandis que les chiffres correspondants dans le cas des ménages touchant un revenu de 80 000 \$ ou plus étaient de 82 % et de 566 \$.

Pour plus de renseignements, on peut joindre Katherine Marshall, Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail, au 613-951-6890 ou à perspective@statcan.gc.ca.



Les recettes nettes tirées des jeux de hasard gérés par l'État ont constamment augmenté



1. Il s'agit de celles qui se trouvent à l'extérieur des casinos gérés par l'État.
Source : Statistique Canada, Comptes nationaux.

Recettes et bénéfices liés aux jeux de hasard

	Recettes tirées des jeux de hasard ¹		Bénéfices tirés des jeux de hasard ²		Proportion des recettes totales ³		Recettes par personne (18 ans et plus) ⁴	
	1992	2007	1992	2007	1992	2005	1992	2007
	millions de \$ (courants)				%		\$	
Canada	2 734	13 649	1 680	7 058	1,9	4,8	128	524
Terre-Neuve-et-Labrador	80	189	42	106	2,3	3,2	189	461
Île-du-Prince-Édouard	20	42	7	13	2,7	3,0	209	388
Nouvelle-Écosse	125	320	72	148	2,8	4,3	180	425
Nouveau-Brunswick	117	214	49	123	2,7	3,2	209	353
Québec	693	2 775	472	1 425	1,8	4,5	128	450
Ontario	853	4 699	529	1 658	1,9	5,3	106	468
Manitoba	153	566	105	354	2,5	5,2	186	624
Saskatchewan	62	530	39	316	1,1	5,1	86	696
Alberta	225	2 386	125	1 828	1,6	5,2	118	890
Colombie-Britannique	403	1 919	239	1 081	2,2	4,5	153	545
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	5	9	1	6	0,3	0,3	82	121

1. Total de l'argent parié dans les loteries gérées par l'État, les casinos et les ALV, moins les prix et les lots.

2. Recettes nettes des gouvernements provinciaux provenant des recettes de jeu totales, moins les frais d'exploitation et les autres frais (voir Sources des données et définitions).

3. Le calcul de la proportion des recettes totales pour 2005 se base sur les recettes tirées des jeux de hasard de 2005 et sur les recettes provinciales totales de 2005. Les chiffres des recettes provinciales pour 2006 seront disponibles à l'automne 2008.

4. Personnes de 18 ans et plus, puisqu'il s'agit de l'âge légal pour participer aux jeux de hasard dans la plupart des provinces.

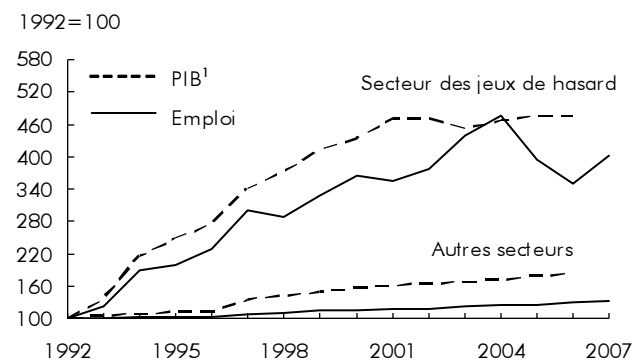
Sources : Statistique Canada, Comptes nationaux, Division des institutions publiques (statistiques de gestion financière) et estimations postcensitaires de la population.

Caractéristiques des travailleurs

	Jeux de hasard		Autres	
	1992	2007	1992	2007
Total des travailleurs	11	46	12 720	16 820
	en milliers			
Sexe	%			
Hommes	35	47	55	53
Femmes	65	53	45	47
Âge				
15 à 34	57	42	45	37
35 ans et plus	43	58	55	63
Scolarité				
Diplôme d'études secondaires ou moins	66	48	57	41
Certificat ou diplôme d'études post-secondaires	21	38	27	35
Diplôme universitaire	13	14	16	24
Régime de travail				
Temps plein	60	84	81	82
Temps partiel	40	16	19	18
Provinces				
Provinces de l'Atlantique	8	3	7	7
Québec	F	14	24	23
Ontario	28	46	39	39
Provinces des Prairies	30	18	17	18
Colombie-Britannique	25	19	13	13
Catégorie de travailleurs				
Employés	99	F	85	84
Travailleurs autonomes	F	F	15	16

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Le secteur des jeux de hasard a dépassé les autres secteurs



1. Le prix (prix de base) des biens et des services produits. Le PIB propre au secteur des jeux de hasard se rapporte strictement aux activités comportant des paris, par exemple, les ventes de billets de loterie ou celles générées par les ALV ainsi que les paris aux casinos. Les autres retombées économiques reliées au secteur, comme celles touchant l'hôtellerie, la restauration, les services de sécurité, l'entretien des édifices et de l'équipement, ne sont pas incluses.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active; Comptes nationaux.

Caractéristiques des emplois

	Jeux de hasard		Autres	
	1997	2007	1997	2007
Employés¹	33	45	11 323	14 206
	en milliers			
	%			
Syndiqués ²	29	26	34	32
Non syndiqués	71	74	66	68
Emploi permanent	91	92	89	87
Emploi temporaire	9	8	11	13
Recevant habituellement des pourboires	27	30	7	7
Pas de pourboires	73	70	93	93
Rémunérés à l'heure	80	80	61	65
Non rémunérés à l'heure	20	20	39	35
Gains horaires moyens³	\$			
Hommes, temps plein	13,51	20,57	17,83	23,25
Femmes, temps plein	13,04	17,42	14,79	19,90

1. Des questions plus détaillées sur les employés ont été incorporées à la suite du remaniement de l'Enquête sur la population active en 1997.

2. Comprend les personnes non syndiquées mais dont l'emploi est assujéti à une convention collective.

3. Comprend les pourboires et les commissions.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Dépenses des ménages consacrées aux jeux de hasard

	Au moins un jeu de hasard		Loteries d'État		Autres loteries, tombolas, etc.		Casinos, machines à sous et ALV		Bingos	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Ensemble des ménages										
2000	492	74	245	64	84	31	546	21	743	9
2001	513	72	257	62	98	30	554	20	815	9
2002	570	73	263	63	129	30	679	21	905	8
2003	506	74	243	66	96	29	670	19	799	8
2004	514	71	265	61	101	28	664	19	805	6
2005	549	69	254	61	142	27	720	18	963	6
2006	493	73	254	64	109	28	686	19	521	6
Ménages ne comptant qu'une personne¹	523	62	212	53	103	18	1 034	16	566	5
Hommes	731	62	274	55	141	18	1 667	16	267	2
18 à 44	606	56	204	48	118	17	1 101	20	F	F
45 à 64	1 038	66	300	61	98	21	4 069	12	F	F
65 ans et plus	521	70	367	62	285	17	516	15	F	F
Femmes	341	62	153	51	70	19	446	15	641	8
18 à 44	210	64	88	52	58	22	310	21	F	F
45 à 64	306	68	164	58	81	23	521	11	529	7
65 ans et plus	455	56	182	46	66	14	510	15	778	11
Ensemble des ménages										
Terre-Neuve-et-Labrador	472	76	278	67	79	41	541	10	556	16
Île-du-Prince-Édouard	441	76	234	59	104	51	262	17	982	10
Nouvelle-Écosse	424	80	228	69	72	47	499	17	705	9
Nouveau-Brunswick	422	73	277	64	76	39	458	8	673	9
Québec	402	75	258	68	95	17	494	16	359	7
Ontario	507	71	258	63	109	27	647	22	598	5
Manitoba	548	69	220	57	95	36	778	21	599	10
Saskatchewan	491	77	212	63	108	49	537	28	546	8
Alberta	566	72	272	62	156	39	757	20	497	6
Colombie-Britannique	605	70	238	62	112	28	1 184	18	566	5
Revenu après impôt										
Moins de 20 000 \$	469	54	190	46	75	11	1 057	11	580	8
20 000 \$ à 39 999 \$	513	69	247	62	102	22	859	16	590	8
40 000 \$ à 59 999 \$	446	77	269	69	100	31	492	21	428	6
60 000 \$ à 79 999 \$	445	80	247	71	93	36	551	24	370	5
80 000 \$ et plus	566	82	285	72	140	41	672	26	549	4

1. L'étude des ménages ne comptant qu'une personne permet l'examen des caractéristiques individuelles. Les données renvoient aux personnes de 18 ans et plus, car il s'agit de l'âge légal pour participer aux jeux de hasard dans la plupart des provinces.

Nota : Les dépenses sont celles des ménages ayant des dépenses. Les chiffres se rapportent à l'année 2006, sauf indication contraire.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages.

Sources des données et définitions

Enquête sur la population active : enquête-ménage mensuelle qui recueille de l'information sur l'activité sur le marché du travail ainsi que sur la classification détaillée des professions et des industries concernant les personnes de 15 ans et plus.

Comptes nationaux : le programme relatif aux Comptes des revenus et des dépenses (CRD) trimestriels est un des multiples programmes constituant le Système de comptabilité nationale. Les CRD présentent de façon détaillée les comptes de revenus et de dépenses annuels et trimestriels pour tous les secteurs de l'économie canadienne, notamment les ménages, les entreprises, les gouvernements et les non-résidents.

Enquête sur les dépenses des ménages : enquête annuelle instituée en 1997 et qui a remplacé l'Enquête sur les dépenses des familles et l'Enquête sur l'équipement ménager. Elle recueille des données sur les dépenses, le revenu, l'équipement ménager et d'autres caractéristiques propres aux familles et aux particuliers vivant dans des ménages privés.

Secteur des jeux de hasard : ce secteur inclut les établissements qui servent principalement à des installations de jeux de hasard comme les casinos, les bingos et les appareils de loterie vidéo, ou qui offrent des services de jeux de hasard tels que les loteries et les paris hors hippodromes. Les courses de chevaux ainsi que les hôtels, les bars et les restaurants qui ont des casinos ou des appareils de jeu sur les lieux sont exclus.

Bénéfices tirés des jeux de hasard : recettes nettes des loteries, des casinos et des ALV gérés par les gouvernements provinciaux et territoriaux, après déduction des prix et des lots, des frais d'exploitation (salaires et traitements compris), des paiements au gouvernement fédéral et des autres frais généraux.

Recettes tirées des jeux de hasard : ensemble des recettes provenant des loteries, des casinos et des ALV gérés par les gouvernements provinciaux et territoriaux, moins les prix et les lots. Les recettes de jeu provenant des organismes caritatifs et destinées à ces derniers de même que les recettes provenant des réserves indiennes sont exclues.

Casino d'État : casino commercial géré par le gouvernement. Les permis, les licences et les règlements des casinos, qu'ils soient gérés par des organismes caritatifs ou par l'État, varient selon la province. Les casinos d'État, maintenant légalisés dans plusieurs provinces, diffèrent également selon le degré de participation publique et privée à leurs opérations et à leur gestion. Certains casinos d'État sont gérés entièrement comme des sociétés d'État, alors que d'autres sous-traitent certaines opérations — par exemple, l'entretien, la gestion ou les services — au secteur privé.

Appareil de loterie vidéo (ALV) : jeu de hasard électronique autonome à encaissement automatique. Les lots sont payés par un système d'encaissement informatisé, contrairement aux lots instantanés en argent obtenus des machines à sous. Les ALV sont gérés par les sociétés de loterie provinciales.

Dépenses des ménages consacrées à tous les jeux de hasard selon la catégorie de revenu, 2006

	Dépenses moyennes		Pourcentage déclarant	% d'argent consacré au jeu par rapport au revenu total	
	Tous les ménages	Ménages déclarants		Tous les ménages	Ménages déclarants
	\$	\$	%	%	%
Revenu après impôt	358	493	73	0,5	0,7
Moins de 20 000 \$	255	469	54	2,0	3,5
20 000 \$ à 39 999 \$	355	513	69	1,2	1,7
40 000 \$ à 59 999 \$	344	446	77	0,7	0,9
60 000 \$ à 79 999 \$	357	445	80	0,5	0,6
80 000 \$ et plus	461	566	82	0,4	0,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages.

Notes

1. Se rapporte au total de l'argent parié aux loteries non caritatives, aux casinos et aux ALV, moins les prix et les lots.
2. L'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) et le classement des dépenses provinciales selon les Comptes nationaux diffèrent, en partie parce que l'EDM comprend les jeux de hasard caritatifs et non caritatifs.
3. Les dépenses ne tiennent pas compte des gains de jeu. Aussi, les sommes déclarées par les ménages relativement aux jeux de hasard sont constamment inférieures aux sommes réelles. Par exemple, des comparaisons avec les données des sociétés de loterie ont démontré que la sous-déclaration des ménages quant aux achats de billets de loterie dépasse les 50 %.